

# Les PME et l'esprit d'entreprise dans l'UE

## Statistiques en bref

INDUSTRIE, COMMERCE ET SERVICES

24/2006

Auteur

Manfred SCHMIEMANN

## Contenu

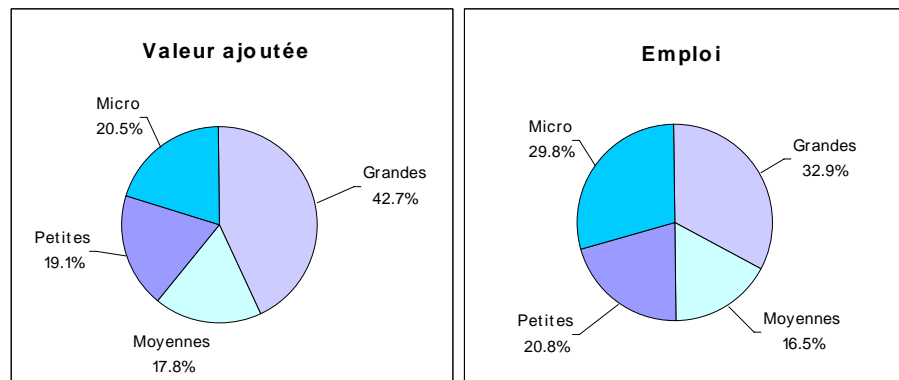
Profil par classe de taille.....	2
Productivité du travail .....	4
Évolution de l'emploi.....	5
Travailleurs indépendants: analyse de la répartition par sexe.....	6
La motivation à travailler en indépendant .....	6

Le 6 mai 2003, la Commission européenne a adopté une nouvelle recommandation 2003/361/CE<sup>1</sup> concernant la définition des petites et moyennes entreprises (PME). Cette révision a pris en compte les développements économiques depuis 1996 et visait à réduire les moyens de contourner les définitions, en particulier pour ce qui concerne les aides publiques, les fonds structurels et le programme-cadre pour la recherche et développement. Dans le contexte de ces changements, les plafonds financiers ont été rehaussés afin d'éviter, tant que faire se peut, de pénaliser les entreprises ayant investi.

Selon la définition de la Commission européenne, les PME comptent moins de 250 salariés. Elles doivent également afficher un chiffre d'affaires annuel de 50 millions EUR maximum ou un bilan total de 43 millions EUR maximum. Ces définitions sont d'importance lorsqu'il s'agit d'évaluer quelles entreprises sont susceptibles de bénéficier des programmes de financement de l'UE visant à promouvoir les PME ainsi que dans le cadre de certaines politiques telles que les règles de concurrence spécifiques aux PME. La politique de la Commission européenne sur les PME concerne avant tout cinq domaines prioritaires, à savoir la promotion de l'esprit d'entreprise et des compétences, l'amélioration de l'accès aux marchés pour les PME, la réduction de la bureaucratie, l'amélioration du potentiel de croissance des PME et, enfin, le renforcement du dialogue avec les actionnaires des PME et de la consultation de ces derniers<sup>2</sup>. Les statistiques structurelles sur les entreprises (SSE) d'Eurostat sont la principale source de données pour la présente publication. Les données SSE relatives à la classe de taille présentées dans le présent numéro des Statistiques en bref se basent uniquement sur une définition afférant au nombre de personnes occupées.

Lorsque les entrepreneurs se lancent sur le marché, ils ont tendance à ouvrir des entreprises relativement petites. Dans l'EU-25, les entreprises occupant moins de deux cent cinquante salariés (dénommées PME) sont le principal moteur de la croissance nette de l'emploi au sein de l'économie marchande non financière. En effet, les PME constituent le pilier de cette économie (qui correspond aux sections C à I et K de la NACE) puisqu'elles représentaient 99,8 % de toutes les entreprises de l'EU-25 en 2003, occupaient environ deux tiers de la main-d'œuvre et génèrent plus de la moitié (57,3 %) de sa valeur ajoutée (voir graphique 1).

Graphique 1: Ventilation de la valeur ajoutée et du nombre de personnes occupées par classe de taille d'entreprise, économie marchande non financière (sections C à I et K de la NACE), EU-25, 2003 (en % du total)



Source: Eurostat, classe de taille, SSE



<sup>1</sup> Recommandation de la Commission du 6 mai 2003, JO L 124 du 20.5.2003, p. 36.

<sup>2</sup> De plus amples informations sont disponibles dans le document de travail des services de la Commission - Les activités de l'Union européenne pour les petites et moyennes entreprises (PME) - Rapport (PME) Envoy, SEC(2005)170.

## Profil par classe de taille

Dans l'économie marchande non financière de l'UE, neuf entreprises sur dix employaient moins de dix personnes en 2003 (voir tableau 1 ci-dessous). Ces microentreprises représentaient environ 30 % de tous les emplois et un cinquième de la valeur ajoutée créée.

Les petites entreprises et les entreprises moyennes (occupant respectivement 10 à 49 personnes et 50 à 249 personnes selon la définition) occupaient au total légèrement plus d'un tiers (37,3 %) de la main-d'œuvre de l'économie marchande non financière. Elles ont également généré des valeurs ajoutées presque équivalentes en 2003 (respectivement 19,1 % et 17,8 % de la valeur ajoutée totale de l'UE).

Il n'en reste pas moins que parmi les quatre classes de taille, les grandes entreprises (employant 250 personnes ou plus) ont généré la plus forte valeur ajoutée (42,7 % du total) alors qu'elles ne représentaient que 0,2 % du nombre total d'entreprises en 2003. Leur nombre étant pourtant relativement limité, elles occupaient alors environ un tiers de la main-d'œuvre dans l'économie marchande non financière de l'UE (32,9 %).

Dans l'économie marchande non financière, la part de la valeur ajoutée émanant des PME allait, en 2003, de 41,7 % en Slovaquie à 70,4 % en Italie (voir tableau 1). En termes d'emploi, l'importance relative des PME variait encore plus fortement, de 49,3 % de l'emploi total en Slovaquie à 81,5 % en Italie. Il est intéressant de souligner l'importance relative des microentreprises en Italie et en Espagne, tant sur le plan de l'emploi (47,1 % et 38,6 % de leur économie marchande non financière respective) que de la valeur ajoutée (31,7 % et 26,8 % respectivement), par rapport aux moyennes de l'EU-25 (29,8 % de l'emploi et 20,5 % de la valeur ajoutée). En

contrepartie, les grandes entreprises en Italie et en Espagne représentaient une proportion relativement faible de l'emploi et de la valeur ajoutée alors que l'inverse était vrai en Slovaquie, au Royaume-Uni et en Finlande, où les grandes entreprises étaient très présentes dans l'économie marchande non financière.

Quatre des huit secteurs principaux (sections de la NACE) ont produit plus des quatre cinquièmes (83,6 % en 2003) de la valeur ajoutée de l'EU-25 dans l'économie marchande non financière: l'industrie manufacturière, 31,8 %; l'immobilier, la location et les services aux entreprises, 20,6 %; le commerce et la distribution, 19,4 %; les transports et communications, 11,8 %. Toutefois, les profils par classe de taille de ces quatre secteurs d'activité se démarquaient de la moyenne de l'économie marchande non financière (voir graphiques 2 et 3). En pratique, les grandes entreprises ont créé une proportion relativement élevée de richesse, en 2003, dans les secteurs des transports et communications (66,7 %) et de l'industrie manufacturière (54,9 %) mais une proportion assez faible de richesse sectorielle dans les domaines du commerce et de la distribution (29,6 %) ainsi que de l'immobilier, de la location et des services aux entreprises – dénommé «services aux entreprises» dans les graphiques et tableaux ci-dessous (28,9 %). Cette différence était encore plus tangible dans quatre des secteurs moins importants de l'économie marchande non financière, les grandes entreprises représentant 77,8 % de la valeur ajoutée en production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau (dénommé ci-après «énergie») et 65,8 % des activités extractives, contre 23,3 % des hôtels et restaurants et 17,4 % de la construction.

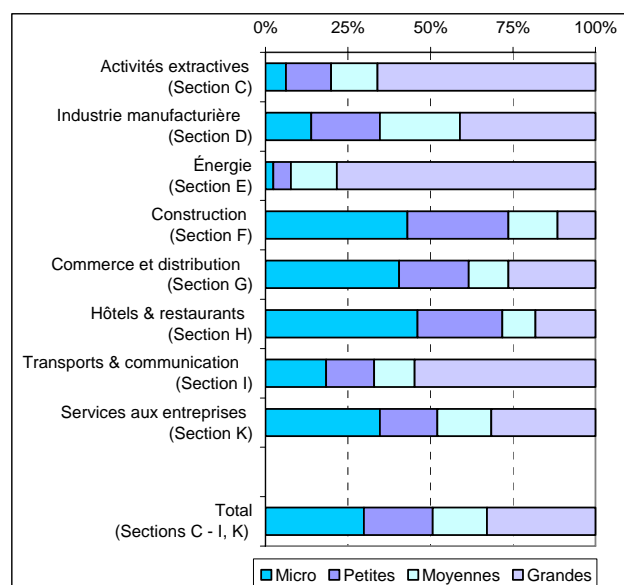
Tableau 1: Ventilation des principaux indicateurs par classe de taille d'entreprise, économie marchande non financière (sections C à I et K de la NACE), 2003 (en % du total) (1,2,3)

	EU-25	BE	CZ	DK	DE	EE	ES	FR	IT (4)	LV	LT (5)
<b>Nombre d'entreprises</b>											
Micro (1-9)	91,5	92,1	95,2	86,8	83,0	80,1	92,2	92,2	94,5	82,5	77,4
Petites (10-49)	7,3	6,7	3,9	10,9	14,2	16,4	6,9	6,5	4,9	14,5	18,2
Moyennes (50-249)	1,1	1,0	0,7	1,9	2,3	3,1	0,8	1,1	0,5	2,7	3,8
Grandes (250+)	0,2	0,2	0,2	0,3	0,5	0,4	0,1	0,2	0,1	0,4	0,5
<b>Nombre de personnes occupées</b>											
Micro (1-9)	29,8	29,0	32,6	19,6	19,6	:	38,6	23,3	47,1	20,6	17,7
Petites (10-49)	20,8	:	18,6	24,9	21,9	:	25,8	20,7	22,0	27,1	26,1
Moyennes (50-249)	16,5	15,9	17,8	:	18,7	:	14,7	16,9	12,4	26,2	27,1
Grandes (250+)	32,9	:	31,0	:	39,8	:	20,9	39,2	18,5	26,1	29,1
<b>Chiffre d'affaires</b>											
Micro (1-9)	19,4	22,8	19,4	21,4	12,3	:	25,3	20,0	29,0	17,6	11,9
Petites (10-49)	19,3	21,4	19,9	22,9	16,0	:	24,2	19,4	22,4	30,5	25,7
Moyennes (50-249)	19,2	20,6	21,6	21,6	19,1	:	19,2	17,2	18,6	29,6	25,0
Grandes (250+)	41,9	35,3	39,1	34,1	52,6	:	31,3	43,4	30,0	22,4	37,4
<b>Valeur ajoutée</b>											
Micro (1-9)	20,5	19,3	20,4	23,4	15,6	:	26,8	19,6	31,7	:	9,2
Petites (10-49)	19,1	:	17,1	21,2	18,3	:	24,5	18,2	22,4	25,6	21,8
Moyennes (50-249)	17,8	19,0	19,3	:	18,6	:	17,1	16,0	16,3	27,6	25,3
Grandes (250+)	42,7	:	43,2	:	47,6	:	31,6	46,2	29,6	:	43,6

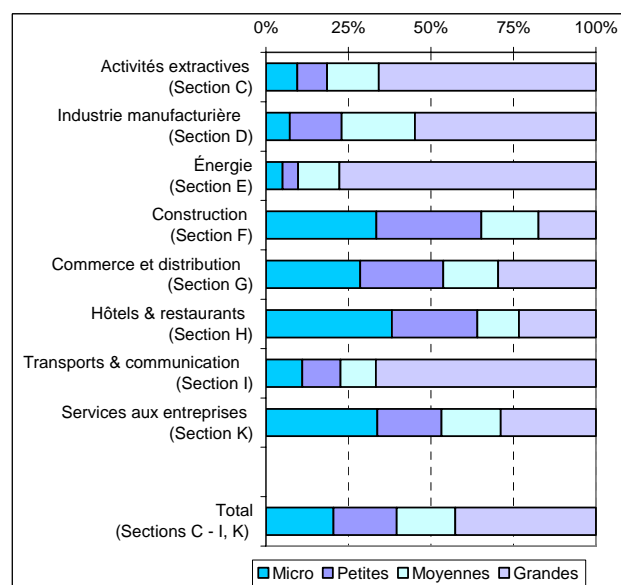
(1) Grèce, Irlande, Chypre, Luxembourg et Malte, non disponible. (2) Le symbole " : " est utilisé lorsque les données ne sont pas disponibles ou confidentielles. (3) Belgique, Danemark, Estonie, les Pays-Bas et le Portugal, un nombre très limité d'estimations a été calculé. (4) Nombre de personnes occupées, chiffre d'affaires et valeur ajoutée pour la section C de la NACE : 2002. (5) Pour toutes les données de la section I de la NACE : 2002.

## Profil par classe de taille (suite)

Graphique 2: Personnes occupées, EU-25, 2003  
(en % du total)



Graphique 3: Valeur ajoutée, EU-25, 2003  
(en % du total)



Source: classe de taille, SSE

Au sein d'un même État membre, l'importance relative d'une classe de taille particulière dans un secteur donné variait fortement. Il est intéressant de souligner le rôle des microentreprises dans le commerce et la distribution, l'immobilier, la location et les services aux entreprises (section K), la construction et les hôtels et restaurants en Italie. Dans ces quatre activités, les microentreprises italiennes ont fourni une majorité absolue de la valeur ajoutée sectorielle et près de deux tiers de la main-d'œuvre (leur part de l'emploi total allant de 58 % à 67 %).

Source: classe de taille, SSE

Certains secteurs de l'économie marchande non financière connaissent une intensité de main-d'œuvre plus forte que d'autres. Les différentiels des parts relatives du nombre total de personnes occupées et de la valeur ajoutée totale pour la classe de taille d'un secteur donné indiquent que la productivité apparente du travail varie entre les classes de taille du secteur en question.

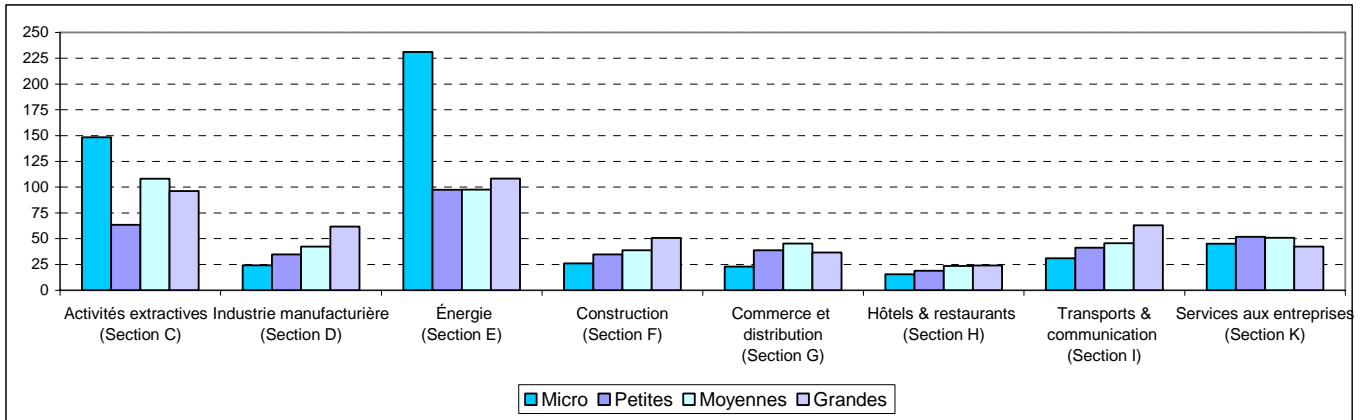
	HU	NL	AT	PL	PT (6)	SI (7)	SK	FI	SE (8)	UK	BG	RO
<b>Nombre d'entreprises</b>												
Micro (1-9)	94,7	88,1	86,7	96,3	92,4	92,8	73,3	92,1	90,8	86,4	90,8	87,1
Petites (10-49)	4,4	9,8	11,3	2,6	6,6	5,6	20,0	6,3	7,6	11,4	7,4	9,8
Moyennes (50-249)	0,7	1,8	1,7	0,9	1,0	1,3	5,2	1,3	1,3	1,8	1,5	2,5
Grandes (250+)	0,2	0,3	0,3	0,2	0,1	0,3	1,4	0,3	0,3	0,4	0,3	0,6
<b>Nombre de personnes occupées</b>												
Micro (1-9)	35,9	28,9	25,1	40,5	39,7	27,3	12,5	21,5	24,3	21,1	:	:
Petites (10-49)	18,6	:	:	11,5	23,6	17,3	14,6	19,2	:	17,9	:	:
Moyennes (50-249)	16,3	18,6	:	18,3	17,6	:	22,2	18,5	17,0	14,8	:	:
Grandes (250+)	29,2	:	:	29,6	19,1	:	50,7	40,9	:	46,2	:	:
<b>Chiffre d'affaires</b>												
Micro (1-9)	21,1	16,4	:	25,3	:	:	12,7	15,6	:	15,4	25,2	15,0
Petites (10-49)	19,0	22,2	:	14,5	:	:	15,9	15,6	:	16,3	21,9	22,1
Moyennes (50-249)	18,6	24,5	:	22,1	:	:	19,8	19,8	:	18,0	19,9	20,2
Grandes (250+)	41,2	36,9	:	38,1	:	:	51,5	48,9	:	50,3	32,9	42,7
<b>Valeur ajoutée</b>												
Micro (1-9)	17,2	:	18,9	16,0	22,5	19,2	11,7	18,1	17,6	17,9	:	:
Petites (10-49)	16,2	:	:	11,0	21,0	17,6	12,3	16,0	:	16,1	:	:
Moyennes (50-249)	18,4	:	:	21,4	21,9	:	17,6	19,0	19,1	16,5	:	:
Grandes (250+)	48,2	:	:	51,7	34,6	:	58,3	46,8	:	49,4	:	:

(6) Nombre de personnes occupées et valeur ajoutée pour la section C de la NACE : 2002. (7) Personnes occupées pour les sections E, H et K de la NACE : 2002 ; valeur ajoutée pour la section E de la NACE : 2002. (8) Toutes les sections C à G de la NACE : 2002.

Source: Eurostat, classe de taille, SSE

## Productivité du travail

Graphique 4: Productivité apparente du travail, EU-25, 2003 (en milliers d'euros par personne occupée)



Source: Eurostat, classe de taille, SSE

La productivité apparente du travail mesure la valeur ajoutée moyenne – la richesse créée – par personne occupée. La théorie économique voudrait que, dans de nombreuses activités, les économies d'échelle réalisées par les moyennes et grandes entreprises leur permettent de générer plus de valeur ajoutée par personne occupée que les micro ou petites entreprises. Cela ne se vérifie pourtant pas toujours dans de nombreux domaines du secteur des services où les économies d'échelle ne sont pas si évidentes, où les barrières à l'entrée sont parfois réduites et où la proximité du marché est souvent un facteur essentiel.

En 2003, la productivité apparente du travail dans l'EU-25 était en moyenne la plus élevée dans les entreprises des domaines de l'énergie (109 000 EUR par personne occupée en moyenne) et des activités extractives (97 000 EUR par personne occupée) et la plus basse pour les hôtels et restaurants (19 000 EUR par personne occupée). Aucune de ces trois activités n'a représenté, en 2003, plus de 3,5 % de la valeur ajoutée totale au sein de l'économie marchande non financière de l'EU-25. Il est néanmoins intéressant de noter que les grandes entreprises dominaient le secteur de l'énergie et des activités extractives (représentant respectivement 78 % et 66 % de la valeur ajoutée sectorielle), tandis que la part correspondante pour les hôtels et restaurants (23 %) était nettement inférieure à celle des microentreprises (38 %). Il y a lieu de préciser que les entreprises enregistrant une forte proportion d'emploi à temps partiel (qu'il s'agisse d'une réduction des heures de travail ou des jours de travail) auront tendance à afficher des taux de productivité apparente du travail relativement bas car le calcul de cet indicateur se base uniquement sur le nombre de personnes occupées (et non sur les équivalents plein temps). Ainsi, cela explique, dans une certaine mesure, le degré relativement faible de la productivité apparente du travail dans les secteurs des hôtels et restaurants ainsi que du commerce et de la distribution.

Dans l'industrie manufacturière, la construction, les hôtels et restaurants ainsi que les transports et communications, la productivité apparente du travail a augmenté parallèlement aux classes de taille dans l'ensemble de l'EU-25. Dans les activités extractives ainsi que dans le secteur de l'énergie, les microentreprises dans l'EU-25 affichaient la plus forte productivité apparente du travail de toutes les classes de taille. Dans le commerce et la distribution ainsi que dans l'immobilier, la location et les services aux entreprises (section K), les petites et moyennes entreprises connaissaient des niveaux de productivité apparente du travail supérieurs à ceux des grandes entreprises. A noter qu'il y a très peu de microentreprises qui opèrent dans les secteurs de la production et de la distribution d'énergie et d'eau, et que leur impact économique est limité (2,9 % de l'emploi dans la Section E). Ces microentreprises comprennent les centrales électriques, qui peuvent générer de l'électricité avec très peu de personnes occupées, ce qui résulte donc en des chiffres élevés pour la productivité apparente du travail.

La productivité apparente du travail était nettement plus faible dans les dix États membres ayant rejoint l'UE en 2004 que dans les États membres de l'UE-15, à l'exception du Portugal. Toutefois, les différences observées entre les niveaux de productivité apparente des huit sections de la NACE relevant de l'économie marchande non financière dans l'ensemble de l'EU-25 se reflétaient généralement dans les États membres. En outre, les différences notées entre les classes de taille des entreprises au sein d'une même activité étaient très fréquentes, surtout pour les activités principales. Il est intéressant de savoir que dans 17 des 22 États membres dont les données étaient disponibles, les grandes entreprises dans l'immobilier, la location et les services aux entreprises (section K) avaient la productivité apparente du travail la plus basse de toutes les classes de taille. En Allemagne et en France notamment, il est apparu que plus la taille d'une entreprise était grande pour une activité donnée, plus la productivité apparente du travail était faible.

## Évolution de l'emploi

Les données relatives à l'évolution du nombre de personnes occupées ne peuvent être étudiées que sur une période relativement limitée car les chiffres totaux sont peu disponibles pour l'EU-25. Ainsi, l'analyse ci-dessous est basée sur une comparaison du nombre de personnes occupées entre les années de référence 2001 et 2003. Les changements survenus au niveau de l'emploi (voir tableau 2) sont ventilés par classe de taille et par secteur (sections de la NACE) au sein de l'économie marchande non financière et sont représentés en termes de variations générales en pourcentage des niveaux d'emploi entre ces deux années. Il faut savoir que le ratio augmentation/baisse exprimé en pourcentage est égal au résultat net des augmentations et des baisses occasionnées par les mouvements d'activités (les entreprises changent d'activité) ou de classes de taille (les entreprises se développent ou réduisent leur taille) ainsi que par les créations et les disparitions d'entreprises.

L'idée que les PME constituent souvent un moteur pour l'emploi est corroborée par les données figurant dans le tableau 2 (du moins pendant la période étudiée). Notons que les PME ont enregistré une croissance nette de l'emploi plus soutenue que les grandes entreprises. Pour les hôtels et restaurants, les transports et communications, le commerce et la distribution, et l'immobilier, la location et les services aux entreprises, le rythme de la croissance de l'emploi dans les classes de taille des PME a systématiquement dépassé celui des grandes entreprises. Dans le cas des activités dans le secteur de la construction, les augmentations nettes dans les classes de taille des PME ont compensé la perte nette d'emplois observée dans la classe de taille des grandes entreprises.

Tableau 2: Augmentation/baisse du nombre de personnes occupées, EU-25, 2001-2003 (évolution générale, en %) (1)

	Évolution globale	Micro (1-9)	Petites (10-49)	Moyennes (50-249)	PME (1-249)	Grandes (250+)
<b>Activités extractives</b> (Section C)	-5,7	-1,0	-7,0	1,5	-2,6	-7,2
<b>Industrie manufacturière</b> (Section D)	-3,2	-0,4	-1,3	-2,5	-1,6	-5,6
<b>Énergie</b> (Section E)	-3,2	1,8	0,8	-0,1	0,3	-4,2
<b>Construction</b> (Section F)	3,0	7,8	0,7	1,1	4,0	-4,4
<b>Commerce et distribution</b> (Section G)	4,8	5,5	5,6	2,7	5,1	4,1
<b>Hôtels &amp; restaurants</b> (Section H)	8,3	9,6	12,5	4,8	9,8	1,9
<b>Transports &amp; communication</b> (Section I)	2,8	9,0	3,8	5,0	6,2	0,2
<b>Services aux entreprises</b> (Section K)	3,6	5,4	1,8	3,8	4,0	2,8

(1) Les sections F & K sont basées sur des moyennes européennes partielles.

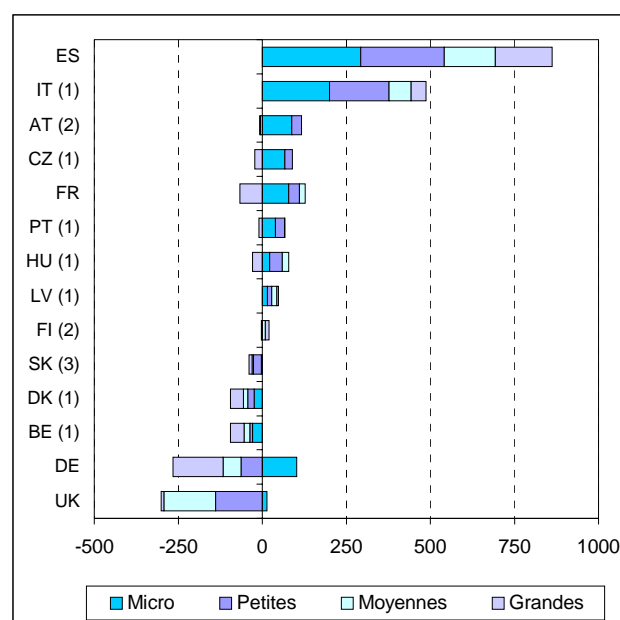
Source: Eurostat, classe de taille, SSE

Même dans les secteurs où l'emploi a considérablement reculé entre 2001 et 2003, les PME,

dans leur ensemble, ont enregistré une baisse plus lente que les grandes entreprises voire ont quasiment maintenu leur niveau d'emploi.

Ces résultats au niveau de l'EU-25 se reflétaient largement dans la plupart des États membres (voir graphique 5), l'Espagne et l'Italie ayant enregistré une croissance nette de l'emploi particulièrement élevée. En Espagne, celle-ci s'est largement concentrée sur l'immobilier, la location et les services aux entreprises (section K), le commerce et la distribution ainsi que la construction. Dans ces trois activités, les emplois ont essentiellement été créés par les PME.

Graphique 5: Augmentation/baisse du nombre de personnes occupées, économie marchande non financière (sections C-I et K, NACE), 2001-2003 (en milliers de personnes)



(1) À l'exception des activités extractives (section C).

(2) À l'exception des activités extractives et de l'énergie (sections C & E).

(3) À l'exception des hôtels et restaurants (section H).

Source: Eurostat, classe de taille, SSE

Entre 2001 et 2003, les niveaux d'emploi globaux en l'Autriche, en République tchèque, en France, au Portugal et en Hongrie ont aussi augmenté au sein de l'économie marchande non financière de ces pays. Dans chaque cas, cette progression était assurée par les classes de taille des PME, sachant que les réductions nettes d'emplois touchaient la classe de taille des grandes entreprises.

En Allemagne également, les pertes nettes d'emploi ont touché avant tout les grandes entreprises, tandis que les microentreprises connaissaient une augmentation nette du nombre de personnes occupées. Par ailleurs, dans les autres États membres, et en particulier au Royaume-Uni, accusant de nettes réductions de l'emploi dans l'économie marchande non financière, les classes de taille des PME affichaient des pertes proportionnellement plus élevées.

## Travailleurs indépendants: analyse de la répartition par sexe

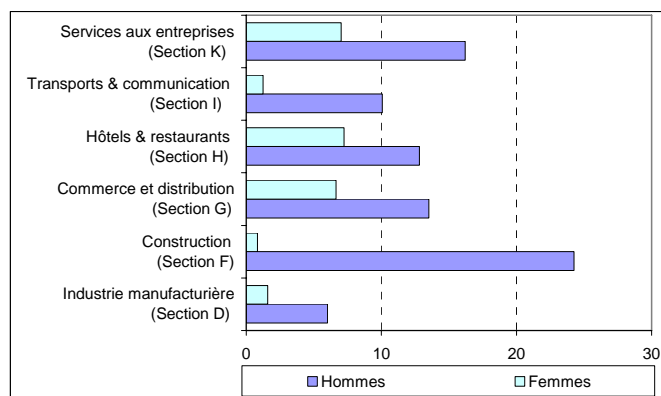
Dans l'EU-25, les travailleurs indépendants représentaient environ 16,0 % de l'emploi total dans l'économie marchande non financière en 2005, les hommes étant plus de trois fois plus nombreux que les femmes.

En 2005, parmi les huit sections de la NACE qui composent l'économie marchande non financière (en fonction des données disponibles), les plus forts taux de travailleurs indépendants étaient enregistrés dans les secteurs de la construction (24,5 %), de l'immobilier, la location et les services aux entreprises (section K, 22,6 %), le commerce et la distribution (19,8 %) et les hôtels et restaurants (19,4 %). Ceux-ci correspondaient, ce qui n'est peut-être pas si surprenant, aux quatre activités dans lesquelles les PME occupaient la plus forte proportion de main-d'œuvre et qui affichaient les plus hauts taux de croissance nette de l'emploi pendant la période 2001-2003.

Parmi les États membres, les taux de travailleurs indépendants les plus soutenus étaient enregistrés en Grèce (31,9 %), en Italie (28,7 %), à Chypre (24,0 %) et au Portugal (20,9 %). Il est néanmoins intéressant de souligner que dans chacun de ces États membres, la motivation à travailler en indépendant était parmi les plus faibles de l'EU-25 (voir article suivant). Cela laisse à penser que les

marchés du travail ne procurent pas suffisamment de débouchés pour les salariés, contraignant certains à se mettre à leur compte alors qu'ils préféreraient travailler pour un employeur. Les taux les plus faibles de travailleurs indépendants ont été relevés dans les États membres baltes (7 % à 9 %).

Graphique 6: Proportion de travailleurs indépendants dans la population active, EU-25, 2005 (en %) (1)



(1) Les données pour les sections C et E ne sont pas disponibles.

Source: Eurostat EFT

## La motivation à travailler en indépendant

D'après une étude Eurobaromètre menée dans l'Espace économique européen et aux États-Unis en avril 2004, une proportion relativement élevée de citoyens de l'EU-25 ont déclaré préférer être salariés; en effet, 50 % aspiraient à être salariés contre 45 % qui préféreraient être indépendants (5 % d'«indécis»). Cela tranchait avec les États-Unis où les Américains étaient nettement plus enclins à exercer une activité indépendante (61 %).

En ce qui concerne le choix pour une activité indépendante, des différences assez nettes sont apparues entre les États membres. La préférence la plus marquée pour le travail en indépendant est apparue en Finlande (68 %), suivie par les Pays-Bas (66 %) et la Suède (61 %), les taux les plus bas étant relevés en Espagne (34 %), au Portugal et à Chypre (32 % dans les deux cas).

Dans l'EU-25, plus de la moitié du total des hommes préféreraient l'idée d'un travail en indépendant (51 %), beaucoup plus que chez les femmes (39 %), ce qui pourrait expliquer la disparité marquée dans la répartition par sexe des personnes qui travaillent réellement en indépendant.

Parmi les citoyens de l'EU-25, les répondants ayant déclaré que dans l'idéal, ils préféreraient être des travailleurs indépendants, avaient expliqué que, selon eux, cela leur permettrait avant tout d'être plus autonomes et de mieux se réaliser. D'autres raisons invoquées étaient le plus grand intérêt dans la tâche accomplie (77 % des répondants) ainsi que la possibilité de créer son propre environnement de travail (16 %). Ces trois réponses figurent au point 1 du tableau 3 et étaient de loin les plus fréquemment citées

(93 % des répondants). La perspective de meilleurs revenus était la deuxième motivation (23 %).

Notons que les répondants de l'EU-25 pouvaient donner des réponses multiples à cette question, ce qui n'était pas le cas aux États-Unis où les personnes interrogées devaient se limiter à la principale raison les poussant à vouloir être indépendantes.

Tableau 3: Raisons pour exercer une activité indépendante, avril 2004

	EU-25	US
1 Indépendance et réalisation personnelles, tâches intéressantes, absence de la contrainte d'adaptation & possibilité de créer son propre environnement	93	82
2 Perspective de meilleurs revenus	23	9
3 Débouché commercial	8	2
4 Éviter l'incertitude liée à un emploi salarié	4	2
5 Les membres de la famille, les amis sont des travailleurs indépendants	3	0
6 Manque de possibilités d'emploi intéressantes dans l'ensemble	2	0
7 Climat économique favorable	2	1
8 Manque de possibilités d'emploi intéressantes dans ma région en particulier	1	0

Source: Commission européenne, Flash Eurobaromètre 160, «L'esprit d'entreprise» Direction générale Entreprises et industrie et Direction générale Presse et communication

## ➤ CE QU'IL FAUT SAVOIR – NOTES MÉTHODOLOGIQUES

### Sources des données:

Tous les chiffres présentés dans cette publication proviennent d'Eurostat (à l'exception des chiffres du Flash Eurobaromètre présentés dans le tableau 3) et correspondent aux données disponibles dans la base de données en ligne d'Eurostat en juin 2006.

**Les statistiques structurelles sur les entreprises (SSE)** constituent la principale source de données de cette publication. **Les données SSE** sont collectées dans le cadre du règlement (CE, EURATOM) n° 58/97 du Conseil de décembre 1996 relatif aux statistiques structurelles sur les entreprises. Le règlement SSE régit la transmission des données à Eurostat à partir de l'année de référence 1995 et couvre les sections C à K de la NACE Rév. 1.1. Pour de plus amples informations sur la classification de la NACE veuillez consulter l'adresse suivante:

[http://ec.europa.eu/comm/eurostat/ramon/index.cfm?TargetUrl=DSP\\_PUB\\_WELC](http://ec.europa.eu/comm/eurostat/ramon/index.cfm?TargetUrl=DSP_PUB_WELC).

**Les statistiques annuelles sur les entreprises ventilées par classe de taille** sont la principale série de données SSE utilisées dans cette publication. Cette dernière, ainsi que d'autres séries de données SSE, sont disponibles au thème 4: «Industrie, commerce et services» sur le site Internet d'Eurostat (voir au verso pour de plus amples informations). Des publications, données et informations de base sélectionnées sont disponibles à la section consacrée aux entreprises européennes, qui se trouve directement sous le thème «Industrie, commerce et services» sur le site Internet d'Eurostat.

**L'enquête sur les forces de travail (EFT)** est une enquête sur un échantillon de ménages qui fournit des résultats annuels et trimestriels sur la participation au marché du travail des personnes âgées de 15 ans et plus ainsi que des personnes n'appartenant pas aux forces de travail. L'année de référence est l'année civile, à l'exception de l'Allemagne (mars 2004), de l'Irlande et du Royaume-Uni (décembre 2003 à novembre 2004) et de Chypre (avril 2004 à mars 2005). Pour de plus amples informations, veuillez consulter l'adresse suivante:

[http://forum.europa.eu.int/irc/dsis/employment/info/data/eu\\_lfs/f\\_lfs\\_concepts.htm](http://forum.europa.eu.int/irc/dsis/employment/info/data/eu_lfs/f_lfs_concepts.htm)

**Les Flash Eurobaromètres** sont des enquêtes téléphoniques, réalisées sur un sujet donné à la demande d'un service de la Commission européenne ou d'une autre institution de l'UE. Les enquêtes Flash Eurobaromètre permettent à la Commission d'obtenir assez rapidement des résultats et de se concentrer sur des groupes cibles spécifiques en fonction des besoins. La méthodologie utilisée pour l'enquête «L'esprit d'entreprise» était celle du Flash Eurobaromètre de la Direction générale Presse et communication (unité «Sondages d'opinion, revues de presse, Europe Direct»). Pour de plus amples informations, veuillez consulter l'adresse suivante:

[http://ec.europa.eu/public\\_opinion/archives/flash\\_arch\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/flash_arch_fr.htm).

### Définition des activités utilisées dans cette publication:

Dans la présente publication, les statistiques sont présentées par activité économique, conformément à la NACE Rév. 1.1. L'ensemble de l'économie marchande non financière est définie dans les sections C à I et K de la NACE: activités extractives (section C), industrie manufacturière (section D), production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau (dénommé «énergie» dans cette publication) (section E), construction (section F), commerce et distribution (section G), hôtels et restaurants (section H), transports et communications (section I) et immobilier, location et services aux entreprises (dénommé «services aux entreprises» dans cette publication) (section K).

### Définition des variables utilisées dans cette publication:

Les variables sont définies conformément au règlement n° 2700/98 de la Commission et comprennent:

**Nombre d'entreprises:** nombre d'entreprises actives pendant au moins une partie de la période de référence.

**Nombre de personnes occupées:** nombre total de personnes travaillant dans l'unité considérée et de personnes travaillant à l'extérieur de l'unité tout en faisant partie de celle-ci et en étant rémunérées par elle, y compris les propriétaires exploitants, les aides familiaux non rémunérés, les travailleurs à temps partiel, les travailleurs saisonniers etc.

**Valeur ajoutée au coût de facteur:** valeur de production moins le montant des achats de biens et services, une fois pris en compte les variations des stocks, les subventions et les impôts.

**Chiffre d'affaires:** montants facturés par l'unité d'observation au cours de la période de référence, à savoir les ventes sur le marché de biens ou services fournis à des tiers.

**Productivité apparente du travail:** simple rapport entre la valeur ajoutée et le nombre de personnes occupées.




### **EU-25**

Les agrégats de l'EU-25 de la série de données SSE relative à la classe de taille ont été complétés, en fonction des besoins, par des estimations arrondies de l'UE basées sur des données non confidentielles. Certaines différences entre les agrégats et les sous-composantes sont susceptibles d'apparaître car les valeurs ont été arrondies. Dans quelques rares cas, des moyennes européennes partielles ont également été calculées grâce à une série cohérente de données émanant d'États membres sélectionnés. Aucune donnée n'était disponible pour la Grèce.

## ***Pour en savoir plus :***

**Données :** [Site web EUROSTAT/Page d'accueil/Industrie, commerce et services/Données](#)

### **Industrie, commerce et services**

-  **Industrie, commerce et services - vue horizontale**
-  **Statistiques structurelles sur les entreprises (Industrie, Construction, Commerce et Services)**
-  **Statistiques annuelles sur les entreprises ventilées par classes de taille**

---

### **Les journalistes peuvent contacter le service média support :**

Bâtiment BECH, Bureau A4/125  
L - 2920 Luxembourg

Tel. (352) 4301 33408  
Fax (352) 4301 35349

E-mail: [eurostat-mediasupport@ec.europa.eu](mailto:eurostat-mediasupport@ec.europa.eu)

### **European Statistical Data Support:**

Eurostat a mis en place, conjointement avec les membres du "Système statistique européen", un réseau de centres d'appui, qui couvrira presque tous les États membres et certains pays de l'AELE.

La mission de ces centres sera d'aider et d'orienter les utilisateurs qui se procureront des données statistiques européennes sur l'internet.

Vous trouverez sur notre site internet des informations sur ce réseau de centres d'appui:  
<http://ec.europa.eu/eurostat/>

---

Une liste des bureaux de vente dans le monde est disponible à :

### **l'Office des publications officielles des Communautés européennes.**

2, rue Mercier  
L - 2985 Luxembourg

URL: <http://publications.europa.eu>  
E-mail: [info-info-opoce@ec.europa.eu](mailto:info-info-opoce@ec.europa.eu)